



MARS 2024

N°12

EDITO

Au delà de la Journée internationale des Droits des femmes ...

A l'occasion du 8 Mars, journée internationale des droits des femmes, associations, institutions et collectivités se mobilisent en faveur des droits des femmes, de l'égalité ou pour donner une visibilité à des femmes remarquables.

Vous retrouverez dans ce nouveau numéro de Nouv'Elles Mars 2024 le programme des festivités.

Au delà de la journée internationale des droits des femmes, toute l'année les services de l'Etat et les associations agissent pour sensibiliser et promouvoir des politiques publiques en faveur d'une culture de l'égalité et de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Vous avez une idée, souhaitez réaliser un projet, ou une action en faveur de l'égalité f/h, de l'égalité professionnelle, de la santé des femmes ou de la lutte contre les violences faites aux femmes, faites-les connaître à la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité. Des partenariats peuvent être proposés.

Contacts :

ddetspp-ddfe@allier.gouv.fr

Téléphone :

04 70 48 35 70/06 70 22 08 30

ACTUALITÉS

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

8 Mars 2024 : Journée Internationale des Droits des femmes

Depuis plus de 40 ans, le 8 Mars s'inscrit dans l'agenda comme la **journée internationale des droits des femmes**, et donne l'occasion de célébrer les avancées en matière de droits et de mesurer le chemin restant à parcourir vers une égalité réelle.

A l'heure où les rapports du **Haut Conseil à l'Égalité** et de la **DREES** (détails page 10) soulignent la persistance des stéréotypes de genre et du sexisme, où sur les réseaux sociaux s'expriment des discours remettant en cause les droits acquis par les femmes, rappeler la persistance des inégalités entre les femmes et les hommes et comprendre leurs origines s'avèrent indispensables.

De l'égalité des droits à l'égalité réelle :

où en sont les inégalités femmes-hommes dans l'Allier ?

Parce qu'il est utile de connaître les inégalités pour les combattre et les réduire au plus près des territoires, **Madame le préfet et la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité** mettront en lumière, à l'occasion du 8 mars 2024, le **premier diagnostic départemental des inégalités femmes-hommes** publié par l'**INSEE**.

Si le mois de Mars sera riche en animations, conférences spectacles proposés par les associations, collectivités et institutions, rappelons que



AGENDA DE L'ÉGALITÉ



PRINTEMPS DE L'EGALITE

Du 5 au 23 Mars 2024

Les médiathèques de Cusset, Vichy, Bellerive, le théâtre de Cusset, les centres sociaux La Passerelle à Cusset, René Barjavel à Vichy et La Farandole du Donjon, les lycées Albert Londres et le collège Jules Ferry, le CAVILAM, le Pole Universitaire, Vichy Sport, le comité départemental de Karaté de l'Allier, Soroptimist international, le Zonta Club, le collectif Hubertine Auclert, le CIDFF, le CAVILAM, SOS Homophobie, la Ligue de l'Enseignement, la bibliothèque départementale, la préfecture, le Conseil départemental, la Gendarmerie Nationale et le Tribunal de Grande instance de Cusset s'associent pour mettre à l'honneur l'égalité sous tous ses formes autour de la thématique du sport.

Découvrez un programme riche d'animations, d'expositions et de rencontres pour promouvoir l'égalité et la lutte contre les discriminations

Retrouvez tout le programme :

<https://www.ville-vichy.fr/printemps-de-l-egalite>

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

MARS 2024 – VICHY

DES EXPOSITIONS



Du 6 mars au 13 avril

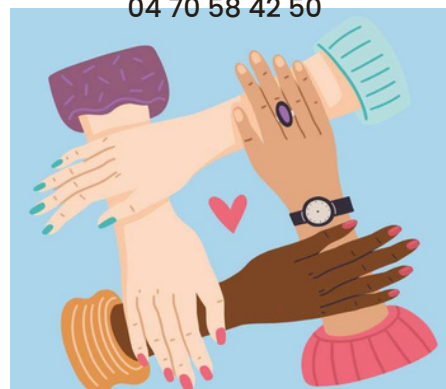
Exposition L'égalité, c'est pas sorcier
proposée par la Ligue de l'Enseignement
Lycées Albert Londres

(CDI - sur réservation au 04 70 97 25 09)

Articulée autour de 7 grandes thématiques : la grammaire, l'égalité professionnelle, la parité en politique, la prostitution, la liberté sexuelle, la gestation pour autrui, les violences faites aux femmes, cette exposition propose une réflexion sur les idées reçues communément véhiculées et la complexité de la réalité pour construire des pistes d'action individuelle et collective et permettre d'ouvrir le débat sur les questions d'égalité.

Du 8 au 23 mars

Femmes d'exception
Médiathèque Valéry Larbaud Vichy
04 70 58 42 50



Pour rendre hommage aux femmes souvent invisibilisées de l'Histoire, venez découvrir 10 femmes d'exception : Isabelle Eberhardt, Olympe de Gouges, Hypathie d'Alexandrie, Mae Jemison, Frida Kahlo, Ada Lovelace, Miriam Makeba, Rosa Parks, Junko Tabai et Malala Yousafzai à travers une exposition et un livret pédagogique

AGENDA DE L'ÉGALITÉ

PRINTEMPS DE L'ÉGALITÉ

DES CONFÉRENCES DES ANIMATIONS

Vendredi 8 mars - 14h30
Médiathèque Valéry Larbaud
Vichy



Conférence "Hubertine Auclert à travers son journal - Les voies de l'affranchissement"
proposée par le Collectif Hubertine Auclert et présentée par Nicole Cadène, historienne

En explorant son journal, vous découvrirez le parcours à la fois personnel et militant d'Hubertine Auclert et les voies empruntées par la journaliste vers l'émancipation

DES LECTURES



Lectures "Petite histoire du féminisme"

Mardi 12 Mars

14h - Lycées Albert Londres
sur réservation au 04 70 97 25 09 et

Mardi 19 mars

10h - centre social René Barjavel Vichy
04 70 30 43 20

Féminisme et sports

Mercredi 20 mars

9h au Gymnase de Presles
04 70 30 95 11

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES MARS 2024 - VICHY

Samedi 9 mars - 10h

Théâtre de Cusset

Conférence

"Les violences faites aux femmes :
de quoi parle-t-on?"



VILLE DE CUSSET

**Lutte contre
les violences
faites aux femmes**



Comité Départemental de Karaté de l'Allier

Samedi 09 mars 2024

Théâtre de Cusset

3, rue du Marché au blé 03300 Cusset

Ouvert à toutes et à tous: pratiquants et non-pratiquants
(prévoir une tenue confortable pour les ateliers d'initiation martiales)



Préfecture
de l'Allier



Animée par le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes), le TGI de Cusset, la Maison de protection des familles (Gendarmerie Nationale), l'Observatoire des violences intrafamiliales du Conseil départemental et la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité de l'Allier

10h-16h

Stands d'information et de sensibilisation sur les droits des femmes et les violences faites aux femmes en présence de Soroptimist, Zonta Club CIDFF, MPF

Exposition photo de Marc Melki

"Après les violences" en partenariat avec le centre social La Farandole du Donjon

14h-16h

sur la place de la Mairie à Cusset
Animations sportives proposées par le comité départemental de Karaté de l'Allier (découverte des arts martiaux vietnamiens, karaté, tai-chi, body karaté)

AGENDA DE L'ÉGALITÉ

PRINTEMPS DE L'ÉGALITÉ DES TABLES RONDES



Mercredi 13 mars - 18h30
Pole Universitaire de Vichy
04 70 30 43 43

Singularités dans le sport : une richesse

Lors de cette table ronde seront abordées les discriminations dans le sport liées à l'orientation sexuelle, au genre, au handicap et à la persistance des stéréotypes.

Les invités témoigneront de leurs expériences pour surmonter les discriminations et faire de leur singularité une force et une richesse.



Samedi 16 mars - 17h

Médiathèque Valéry Larbaud - Vichy **L'e-sport en questions : causerie pour mettre fin aux stéréotypes**

Si l'e-sport se démocratise, les filles/femmes s'investissent peu dans cette nouvelle pratique sportive. Christine Kev (Women in Games), Maud l'Helgoualc'h (Le Chat Pitre) et Hugo Bouterige (Association Was) viendront témoigner de leur expérience du e-sport et rappeler que l'e-sport est ouvert à tous/toutes au delà des stéréotypes.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES MARS 2024 - VICHY

DES JEUX

**LE PRINTEMPS
DE L'ÉGALITÉ**

**Journée Internationale
des droits des femmes**

8 MARS 2024

GRAND QUIZ

A «LA STATION»
10 AVENUE DE LYON A VICHY

Soirée organisée par le
SOROPTIMIST INTERNATIONAL VICHY

Seul.e ou en équipe,
venez tester vos connaissances

ENTREE GRATUITE

QUIZ DE 19H A 21H
DJ SET A PARTIR DE 21H30

LA BIÈRE DE VICHY VICHY La Station

Vendredi 8 mars
à partir de 19h

->La Station Vichy

Venez tester vos
connaissances sur les droits des femmes,
le sport au féminin, les femmes remarquables.

En solo, en famille ou entre ami.e.s,
Le quizz sera suivi d'une soirée musicale animée par
DJ Maxkhoul
Soirée proposée par les Soroptimist International
de Vichy

AGENDA DE L'ÉGALITÉ

CINE-DEBAT

Vendredi 8 mars - 20h
Salle de la bourse à Saint Yorre



Ciné-débat autour du film **Women** de Yann Artus Bertrand et Anastasia Mikova animé par le CIDFF 03

Vendredi 8 mars - 20h
Cinéma Le Chardon - Gannat



Avant première,

Ciné débat animé par le CIDFF 03 autour du film **Il reste encore demain** de Paola Cortellesi

Mariée, mère de 3 enfants, Délia vit à Rome dans la seconde moitié des années 40. Face à son mari violent, Delia ne trouve du réconfort qu'auprès de son amie Marisa avec qui elle partage des moments de légèreté et de confidences. Leur routine morose prend fin au printemps, lorsque la famille s'apprête à célébrer les fiançailles imminentes de leur fille aînée. Mais l'arrivée d'une lettre mystérieuse va tout bouleverser et pousser Delia à trouver le courage d'imaginer un avenir meilleur, et pas seulement pour elle-même.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES MARS 2024 - VICHY

Samedi 16 mars à 18h

Salle Louis Aragon - Saint Yorre
Lecture théâtralisée ADA
par la compagnie Les filles de Simone



Pourquoi les filles et les maths ça ferait (souvent) deux ? Pour résoudre l'équation et conjurer cette nullité socialement cultivée, les Filles de Simone rendent un hommage fantaisiste et culotté à Ada Lovelace, inventeuse géniale du 1er code informatique, 150 ans avant tout le monde.

La compagnie a choisi des extraits du texte drôle et enlevé de Catherine Dufour qui mettent en lumière la force de caractère d'Ada, dans un Angleterre Victorienne corsetée et asphyxiante. L'histoire nous parle des femmes et des rôles qui leur sont dévolus et nous offre un contre-modèle brillant sur un plateau : celui d'une comtesse qui a déjoué son destin, avec courage et intelligence.

Les bénéfices de ce spectacle seront reversés au CIDFF03

Judi 21 mars - 14h-17h

Centre social Barjavel - Vichy
Après midi intergénérationnel :
Animations, jeux, frise des dates autour des droits des femmes
animé par le CIDFF 03

AGENDA DE L'ÉGALITÉ

EXPOSITIONS

CARREFOUR SOCIAL INTERCULTUREL

8 mars au 5 mai 2024

Portraits de France : femmes d'ici et d'Ailleurs

Salle des fêtes de Moulines

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Sous le haut patronage de Madame Pascale TRIMBACH, Préfet de l'Allier

8
MARS
14H

PORTRAITS De France

Femmes d'Ici & d'Ailleurs:

EXPO

du 8 mars au 5 mai

L'entrepreneuriat au féminin



Photographies - Échanges - Dédicaces - Défilé - Exposition - Animations

Organisation : Carrefour Social Interculturel - 19 rue du 4 Septembre - 03000 MOULINS

DEGUSTATION DE PLATS ET GOURMANDISES DU MONDE TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE

Salles des fêtes de Moulines

Inauguration le 8 mars à partir de

14h00 : Discours d'ouverture

15H : Table Ronde : L'entrepreneuriat et l'audace d'être soi

15h30 : Rencontre avec des auteur-e-s, artistes et créateurs

17h : Discours de clôture



5 au 28 Mars 2024

Femmes bourbonnaises remarquables

Hall d'Yzeurespace

Du lundi au vendredi de 12h à 17h

et les soirs de spectacles

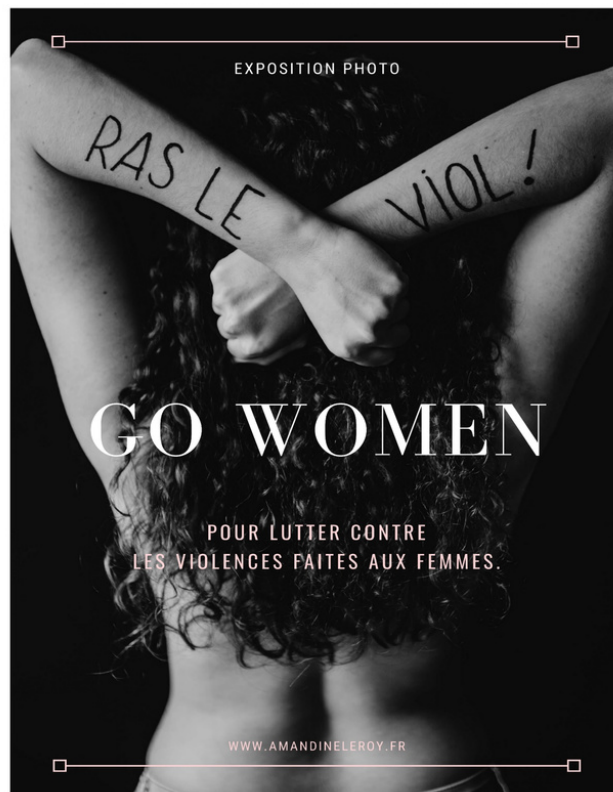
proposée par le Collectif Hubertine Auclert

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES MARS 2024 - MOULINS

EXPOSITIONS

Du 8 au 15 mars 2024

Palais D'Ansac à Moulines



CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
ACCÈS
DROIT 03

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Horaires de visite de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 16 rue Diderot 03000 MOULINS

Venez découvrir le travail photographique d'Amandine Leroy pour lutter contre les violences faites aux femmes proposé par le CDAD 03

FESTIVAL "Oh les filles"



Un mois pour mettre en valeur les femmes à travers des rendez-vous artistiques et culturels.

En partenariat avec la ville d'Avermes, le CIDFF, le Planning familial 03, le Collectif Hubertine Auclert, la librairie Coïncidence, Ciné bocage et CGR Moulines.

Tout savoir sur la programmation :

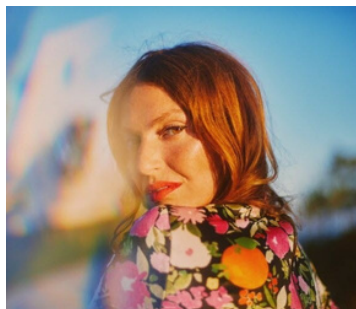
<https://www.ville-yzeure.com/a-la-une/oh-les-filles>

AGENDA DE L'ÉGALITÉ

SPECTACLES

Mardi 5 mars - 20h30

Yzeurespace



Aurélie Saada

Ex-moitié du groupe
Brigitte,
Aurélie Saada se lance
en solo avec un album
baptisé « Bomboloni ».

Vendredi 8 mars 20h30

Médiathèque Samuel Paty

Spectacle musical "Quand elles s'en mêlent"

en partenariat avec le Collectif Hubertine Auclert
et le Planning familial 03



« Quand les femmes s'en mêlent... Quand elles se
rencontrent et se rendent compte qu'elles ne sont pas
seules à subir des choix qu'elles n'ont pas faits... Quand
elles arrêtent d'essayer de se faire entendre et qu'elles
agissent... »

Quand elles s'en mêlent est un voyage musical, conté,
chanté et slamé à travers une histoire des luttes des
femmes pour l'émancipation.

Anne Deval : récit, conte, chant, slam

Fred Blancot : musiques

Mardi 12 mars - 20h30

Yzeurespace



Chez toutes ses
héroïnes, Christiane
Taubira, Audrey Hepburn,
Frida Kahlo, Joséphine
Baker, **Béatrice de la
Boulaye** retrouve le
féminisme qui la définit, et
elle en fait le sujet d'un
seul en scène,
hilarant et revigorant.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES MARS 2024 - MOULINS

SPECTACLES

Mardi 19 mars - 20h30

Yzeurespace

Affaires sensibles

Avec Fabrice Drouelle et Clémence Thioly.
Ce spectacle revient sur le destin de trois femmes hors
normes, anticonformistes.

Mardi 26 mars - 20h30

Yzeurespace

Iko de la Cie Lignes urbaines

Rare femme chorégraphe dans le milieu du hip hop,
Marion Blanchot propose un spectacle hybride,
regroupant la danse hip hop et le parkour pour prouver
que ce qui vient de la rue peut aussi briller sur scène

Jeudi 28 mars - 20h30

Isléa, Avermes

Antonia de Rendinger

revient avec un spectacle pétillant et brillant.



SPORT ET LOISIRS AU FEMININ

Dimanche 10 mars

9h30-17h

Complexe La Raquette Yzeure

Sport au féminin

en partenariat avec le club de tennis de table

Dimanche 10 mars - 14h30

Parking d'Yzeurespace

**Balade découverte sur les pas des
femmes célèbres**

Visite guidée dans la ville (environ 5 km).

Renseignements : 06 61 94 14 65 ou
patrimoine@ville-yzeure.com

AGENDA DE L'ÉGALITÉ

CINE-DEBAT

Jeudi 7 mars 14h et Vendredi 8 Mars 9h

CGR Moulines

Séances à destination du public scolaire

Ciné-débat avec la projection du film Annie Colère



1974 : Annie se retrouve enceinte accidentellement, ouvrière et mère de deux enfants, elle rencontre le Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception qui pratique les avortements illégaux aux yeux de tous. Accueillie par ce mouvement unique, fondé sur l'aide concrète et le partage des savoirs, elle va trouver dans la bataille pour l'adoption de la loi sur l'avortement un nouveau sens à sa vie.

50 ans après l'adoption de la loi Veil, à l'heure où le droit à l'IVG est remis en cause dans certaines démocraties, ce film est un rappel historique nécessaire

Animé par le Collectif Hubertine Auclert, le CIDFF, la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité, une gynécologue et une sage femme.

Jeudi 7 mars - 18h
CGR Moulines - tout public

Ciné-débat autour du film

Marinette de Virginie Verrier suivi d'un échange avec la réalisatrice, en partenariat avec Ciné bocage. Marinette Pichon a le foot dans la peau dès son plus jeune âge. Élevée par une mère courageuse et un père violent, elle surmonte les difficultés et se forge une solide détermination. Alors qu'elle mène de front petits boulots et carrière sportive, elle est sélectionnée en équipe de France et repérée par un grand club US. Marinette débarque alors avec sa mère aux Etats-Unis, poursuivant le rêve de devenir la meilleure joueuse du monde.



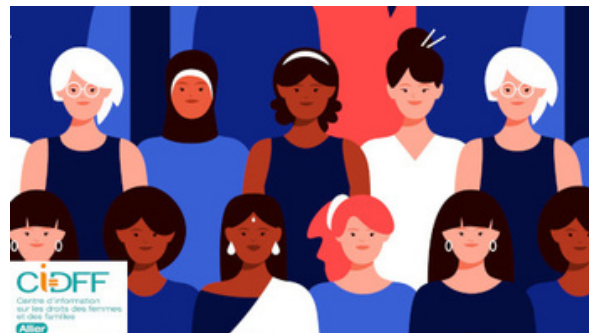
JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES MARS 2024 - MOULINS

JEUX- QUIZZ

Mercredi 6 mars - 10h

Médiathèque Samuel Paty Moulines

Matins de femmes



Jeux, quizz, courts-métrages, discussions et débats autour des droits des femmes et de leur évolution animé par le CIDFF03

RENCONTRE

8 mars- 14h30

Florilège Rue Sorrel Moulines sud



LE 8 MARS

**JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS DES FEMMES**

RENDEZ VOUS À 14H30 AU
FLORILÈGE RUE DU PROFESSEUR
ÉTIENNE SORREL MOULINS-SUD

Pour un temps d'échange et de
convivialité



Temps d'échanges sur les droits des femmes proposé par la Confédération syndicale des Familles de l'Allier, Association Moulines Sud et A portées d'elles

CONFERENCE

Vendredi 29 mars - 10h - INSP de Moulines
Public étudiant

Conférence d'Evelyne Viennot : la langue française est elle sexiste?

Collectif Hubertine Auclert et Ligue de l'Enseignement

AGENDA DE L'ÉGALITÉ

CINE - DEBAT

Mardi 5 mars - 19h

Espace Bocage à Tronget

Film La Tresse de Laetitia Colombani



Inde : Smita est une Intouchable. Elle rêve de voir sa fille échapper à sa condition misérable et entrer à l'école.

Italie : Giulia travaille dans l'atelier de son père. Lorsqu'il est victime d'un accident, elle découvre que l'entreprise familiale est ruinée.

Canada : Sarah, avocate réputée, est promue à la tête de son cabinet quand elle apprend qu'elle est malade.

Trois vies, trois femmes, trois continents. Trois combats à mener. Si elles ne se connaissent pas, elles sont liées sans le savoir par ce qu'elles ont de plus intime et de plus singulier.

Ciné-débat animé par le CIDFF03

SPECTACLES

Jeudi 7 Mars - 20h

**Le Donjon Salle socioculturelle
Théâtre Merci Hubertine**

suivi d'une conférence de Nicole Cadène, autrice du "Journal d'une suffragiste" sur le thème "Pas de statue pour Hubertine" en partenariat avec le collectif H Auclert et le centre social La Farandole

Samedi 9 Mars à partir de 14h

Place Piquand, Montluçon

Femmes du monde, cultivons l'égalité

Animations musicales, quizz et informations
proposé par A portées d'elles

Vendredi 22 Mars - 20h30

Noyant (salle des fêtes)

Pièce de Théâtre "M v'la" en partenariat avec le centre social l'Escale et le collectif H.Auclert

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES AILLEURS EN BOURBONNAIS

EXPOSITION

JUSQU'AU 16 MARS

LA PLEIADE - COMMENTRY

figure historique
exposition
Simone Veil

Entrée libre
**Du 14 février
au 16 mars**

Ouverture de La Pléiade :
Les mardis & jeudis : 14 h 00 - 18 h 00
Les mercredis, vendredis & samedis :
9 h 30 - 12 h 00 / 14 h 00 - 18 h 00

www.commentry.fr
www.laplejade.commentry.fr

la Pléiade
Commentry

Mémorial
du SHOAH

CONFERENCE

Jeudi 28 mars - 19h

Centre social l'Escale à Souvigny

**La langue française
est-elle sexiste ?**

Le Collectif Hubertine Auclert et le Centre Social l'Escale
vous invitent à venir débattre avec Eliane Viennot le

JEUDI 28 MARS A 19H
AU CENTRE SOCIAL L'ESCALE À SOUVIGNY



Evelyne Viennot est professeure émérite à l'université de Saint-Etienne en langue et littérature française. Ses recherches portent sur les relations de pouvoir tant en histoire qu'en langue et linguistique.

ACTUALITE DES PUBLICATIONS

RAPPORT DU HAUT CONSEIL A L'EGALITE

Une nouvelle fois, le Haut Conseil à l'Égalité dans son dernier rapport publié le 25 janvier 2024, journée nationale contre le sexisme, a fait le constat que **le sexisme loin de reculer, s'ancre, voire progresse en particulier dans ses manifestations les plus violentes sur les réseaux sociaux.**

Que retenir de ce rapport ?

Que le sexisme commence à la maison, continue à l'école et explose en ligne. Il est inoculé dès le plus jeune âge dans les trois incubateurs les plus puissants de la société : la famille, l'école et le numérique.

Les parents, sans même s'en rendre compte, reproduisent les schémas genrés les plus traditionnels. Le système d'enseignement perpétue les inégalités, malgré la mixité.

Et Internet, comme tout

outil de communication, est à la fois la meilleure et la pire des choses : la meilleure pour relayer les combats des femmes ; la pire en véhiculant, dans ses contenus les plus vus, stéréotypes, violences sexistes et sexuelles, valorisation des comportements machistes, images assignant les femmes à la sphère domestique et au rôle maternel.

Il apparaît que plus l'engagement en faveur des femmes s'exprime dans le débat public, plus, en face, la résistance s'organise. En dépit d'une sensibilité toujours plus grande aux inégalités dans les jeunes générations, les clichés et les stéréotypes sexistes perdurent. Cette persistance du sexisme, après des années de progrès pour les droits pour les femmes, ne peut être vécu collectivement que comme une régression !

Face à ces constats, le HCE préconise de s'attaquer aux racines du sexisme de toute urgence en menant une action publique forte, continue et globale dans l'éducation, en régulant de manière plus efficace l'espace numérique et en sanctionnant plus systématiquement les délits sexistes.

Le rapport du HCE est téléchargeable à cette adresse :

https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce_-_rapport_annuel_2024_sur_l_etat_du_sexisme_en_france.pdf

Pour sensibiliser le grand public, le HCE a lancé une campagne de sensibilisation

“Faisons du sexisme de l'histoire ancienne”

<https://www.youtube.com/watch?v=t9VGOB0zju4>

Un excellent outil pour ouvrir le débat auprès de tous les publics

BAROMETRE d'OPINION DE LA DRESS Des stéréotypes de genre encore très ancrés notamment chez les hommes

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publie un Baromètre d'opinion annuel sur la perception des inégalités et l'opinion des individus sur les politiques sociales et de santé. Depuis sa mise en place en 2000, l'enquête se déroule auprès d'un échantillon de 4 000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans ou plus. Il comporte cinq questions sur les stéréotypes de genre à partir desquels a été créé un indicateur permettant de différencier le degré d'adhésion des personnes interrogées.

Que retenir de ce baromètre ?

Plus d'une personne sur deux rejette les stéréotypes de genre, une personne sur quatre y adhère et une sur quatre se situe dans une position ambivalente.

Si une majorité des Français rejette les stéréotypes de genre pris dans leur ensemble (quel que soit le degré d'adhésion aux représentations stéréotypées, l'idée que les filles ont autant l'esprit scientifique que les garçons fait très largement consensus dans l'ensemble de la population), il n'en demeure pas moins que des représentations stéréotypées restent très ancrées en particulier celles liées au soin apporté aux autres qui rencontrent le plus d'adhésion. Une majorité de personnes adhèrent à l'idée que les mères savent mieux s'occuper des enfants que les pères.

De manière générale, l'adhésion aux stéréotypes de genre est plus marquée parmi les hommes, les plus âgés, les immigrés et les personnes ayant une pratique religieuse.

À l'inverse, les femmes et les personnes diplômées du supérieur sont surreprésentées parmi les personnes qui les rejettent.

L'étude confirme la persistance d'une inégale répartition des tâches domestiques au sein des couples, d'autant plus marquée que les personnes adhèrent aux stéréotypes de genre.

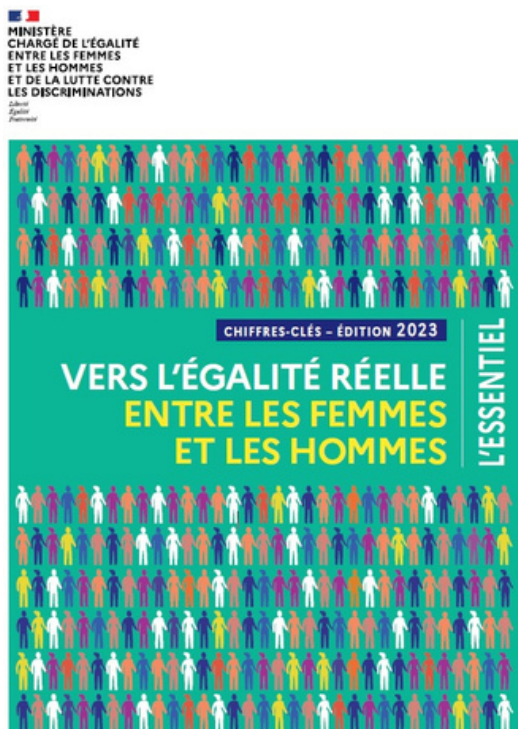
Pour en savoir plus sur les conclusions du baromètre de la DREES,

vous pouvez le télécharger à cette adresse :

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/des-stereotypes-de-genre-encore-tres-ancres>

ACTUALITE DES PUBLICATIONS

CHIFFRES CLÉS : VERS L'ÉGALITÉ RÉELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES Édition 2023



Le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations publie chaque année les **Chiffres-clés : Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes**. Cette publication assemble les dernières données disponibles sur l'égalité entre les femmes et les hommes sous forme d'infographies pédagogiques. L'édition 2023 donne à voir les principaux indicateurs actualisés sur la situation de l'égalité entre les femmes et les hommes en France et dans le monde autour de cinq grands chapitres thématiques :

- violences sexistes et sexuelles ;
- santé des femmes et accès aux droits ;
- égalité professionnelle et autonomie économique ;
- culture de l'égalité ;
- situation des femmes dans le monde.

Que retenir des chiffres clés - édition 2023 ?

L'ouvrage retrace la lente progression de la part des femmes dans tous les pans de la société. Les inégalités demeurent, en témoignent notamment les écarts de salaires entre les femmes et les hommes, la part des femmes parmi les cadres dirigeants ou encore la sous-représentation des femmes dans les fonctions politiques et électives.

L'orientation et l'activité professionnelles restent également très empreintes de stéréotypes genrés, les femmes choisissant des métiers davantage axés vers le soin et le social au détriment des filières les mieux rémunérées d'ingénieur ou dans l'industrie par exemple.

Les Chiffres-clés éclaire aussi de récents thèmes de société : pornographie, endométriose et précarité menstruelle, pénibilité du travail...

Cette année, un focus est porté sur les inégalités spécifiques qui touchent les femmes « seniors », et sur la situation des femmes dans les quartiers prioritaires, la ruralité et les territoires ultramarins.

Cette compilation de statistiques permet de visualiser les inégalités et les obstacles qu'il reste à surmonter pour atteindre l'égalité réelle.

Les chiffres clés sont un outil utile pour identifier les politiques prioritaires à mettre en œuvre pour favoriser l'égalité et la parité : accompagner encore davantage les victimes de violences conjugales, renforcer le droit des femmes à disposer de leur corps, mieux prendre en charge les pathologies féminines, changer les mentalités de façon profonde pour que la parité s'installe durablement à tous les niveaux : le monde professionnel, médiatique, politique, sportif, etc. Ils témoignent aussi, année après année, de l'impact de la mobilisation de l'État, des acteurs publics, des associations et des entreprises.

À l'heure du déploiement du Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 qui renforce les ambitions et accélère l'action du Gouvernement dans tous les domaines, cet ouvrage est un précieux outil pour contribuer à faire de l'objectif « **Toutes et tous égaux** » une **réalité**.

Pour télécharger les Chiffres Clés :

<https://egalite-femmes-hommes.gouv.fr/chiffres-cles-vers-egalite-reelle-entre-les-femmes-et-les-hommes-edition-2023>

ACTUALITE DES APPELS A PROJETS

APPEL A PROJETS

Vous avez un projet pour promouvoir l'égalité (égalité professionnelle, mixité des métiers, accès aux droits) , en faveur de la santé des femmes, de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes, vous pouvez les présenter lors de différents appels à projets publiés tout au long de l'année par les différents services de l'Etat

APPEL A PROJETS RELATIF A LA PROMOTION DE L'EGALITE FILLES-GARCONS LORS DES TEMPS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, en collaboration avec le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de Lutte contre les discriminations, lance un appel à projets dont **l'objectif est d'expérimenter des dispositifs en matière d'égalité entre les filles et les garçons lors des temps péri et extrascolaires des enfants et des jeunes.**

Financé par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) et piloté par l'Institut National de la Jeunesse et de d'Éducation Populaire, il s'inscrit dans la continuité de la Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système scolaire 2019-2024, et du Plan interministériel pour l'égalité entre les hommes et les femmes 2023-2027.

Cet appel à projets s'adresse aux porteurs de projet (associations, collectivités territoriales, structures d'accompagnement des jeunes, aux établissements d'enseignement publics ou privés, aux structures éducatives, etc..) souhaitant mettre en œuvre un projet dans le champ de la promotion de l'égalité filles-garçons lors des temps périscolaires et extrascolaires.

Les publics visés par les projets pourront être de plusieurs natures : les enfants et jeunes scolarisés de la maternelle au secondaire, les jeunes sous statuts scolaires, l'entourage des jeunes, les professionnels, les bénévoles et les acteurs de terrain.

La culture de l'égalité devant être transmise dès le plus jeune âge cet appel à projet soutiendra les dispositifs innovants s'inscrivant dans l'un des deux axes suivants :

- **Sensibiliser et former les professionnels et l'ensemble des acteurs de la communauté éducative à l'égalité filles-garçons, la déconstruction des stéréotypes de genre, à la prévention des violences sexistes et sexuelles dans les temps péri et extra-scolaires,**
- **Encourager et favoriser la mixité dans les pratiques culturelles, sportives et de loisirs des filles et des garçons dans les temps péri et extra-scolaires**

Les expérimentations proposées s'étendront sur 3 ans.

Calendrier :

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 11 mars 2024 à 23h59 (heure de Paris) via le lien suivant :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/fej-apega>

Jurys de sélection des projets : 11 avril 2024.

Publication des résultats : 29 avril 2024.

Phase 2 : sélection des évaluateurs
Notifications aux évaluateurs retenus : septembre 2024.

Début des expérimentations : septembre 2024.

APPEL A PROJET DE LA DELEGATION AUX DROITS DES FEMMES ET A L'EGALITE DE L'ALLIER

L'appel à projets 2024 de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité de l'Allier sera publié début Mars. Si vous souhaitez déposer un dossier, veuillez contacter la DDFE (nadege.varin@allier.gouv.fr) qui vous transmettra le lien vers le site Démarches simplifiées

DES OUTILS DE PREVENTION – MIPROF

DES OUTILS POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains) élabore des outils de formations pour tous les professionnels. Ces kits pédagogiques se composent de courts-métrages et livrets d'accompagnement, fiches réflexes spécifiques à certaines professions, etc.

Ces outils s'adressent à l'ensemble des professionnelles et professionnels susceptibles d'intervenir auprès des femmes victimes de violences : dans les secteurs de la santé, du social, de l'éducation, de la sécurité, de la justice, etc.

Outils Grand public et professionnels

Violences au sein du couple

Composé d'un court-métrage, ANNA, et d'un livret d'accompagnement explique les mécanismes des violences au sein du couple, le repérage, la prise en charge par la professionnelle ou le professionnel et le travail en réseau.

L'impact des violences sur les enfants

Composé d'un court-métrage, TOM & LENA, traite de l'impact des violences au sein du couple sur les enfants ainsi que du repérage et de la prise en charge de la mère et de l'enfant victimes. Il s'intègre dans une mallette complète.

Protection sur ordonnance

Composé d'un court-métrage, Protection sur ordonnance, et d'un livret d'accompagnement traite des mécanismes des violences, du repérage et de l'évaluation du danger, de la mise en place d'une protection adaptée pour la mère et les enfants victimes.

Violences sexuelles

Composé d'un court-métrage, ELISA, et d'un livret d'accompagnement, traite des conséquences des violences sexuelles et de l'impact du repérage systématique sur la femme victime.

Violences sexistes et sexuelles au travail

Composé d'un court-métrage, UNE FEMME COMME MOI, et d'un livret d'accompagnement présente la stratégie de l'agresseur et son impact sur la victime ; le repérage de la victime par la ou le manager à l'aide du questionnaire systématique.

Violences sexistes et sexuelles dans les transports

Montre le crescendo rapide des violences, la stratégie de l'agresseur et l'impact sur la victime. Il présente également, de manière interactive, des exemples de réactions que peuvent avoir les témoins.

Mutilations sexuelles féminines

Aborde les différents aspects des mutilations sexuelles féminines (MSF), conseille les professionnelles et professionnels dans le repérage, la prise en charge et l'orientation des jeunes filles et femmes concernées.

Mariage forcé

Aborde la législation applicable au mariage forcé, ses conséquences, le repérage des victimes, les scénarii de protection vis à vis d'une mineure et d'une majeure, la prise en charge de la victime et l'accompagnement dans son parcours.

Accueillir une victime de violences au sein du couple

Composé de 2 clips vidéos, d'un guide pratique et d'une fiche réflexe, présente comment des agents d'accueil peuvent accueillir et orienter une femme victime de violence.

Femmes en situation de handicap

Ce guide pratique sur les violences faites aux femmes en situation de handicap est complémentaire aux kits de formation sur les violences au sein du couple et les violences sexuelles auxquels il est intégré.

Pour retrouver l'ensemble de ces kits :

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/je-suis-professionnel/outils-de-formation>

DES OUTILS DE PREVENTION – MIPROF

DES OUTILS A DESTINATION DES PROFESSIONNELS POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

En complément de ces kits pédagogiques, la MIPROF a élaboré des modèles d'écrits professionnels et des notices explicatives.

La femme victime de violences, lorsqu'elle engage des démarches judiciaires, a besoin de fournir des éléments probants pour faire valoir ses droits et obtenir une mesure de protection (notamment une ordonnance de protection, l'attribution d'un téléphone grave danger, etc).

C'est pourquoi lorsqu'il ou elle est sollicité, la professionnelle ou le professionnel doit établir à la demande de la femme victime un certificat médical ou une attestation.

Si vous êtes médecin, sage-femme, chirurgien dentiste, infirmier, travailleur social, masseur-kiné, pédicures-podologues, ostéopathe, vous retrouverez des modèles d'écrits professionnels et les notices d'explication à cette adresse :

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/focus/rencontres-interprofessionnelles-ecrits-professionnels>

En rédigeant ce certificat médical ou cette attestation, vous contribuerez à accompagner la victime dans ses démarches vers l'autonomie.

Si vous êtes **ostéopathe, pharmacien**, la MIPROF met à votre disposition un **guide d'entretien** avec les victimes de violences au sein du couple

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/focus/rencontres-interprofessionnelles-de-la-miprof-22-novembre-2022>

DES VIDEOS POUR COMPRENDRE LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE ET LEURS CONSÉQUENCES SUR LES ENFANTS

La MIPROF a également réalisé 4 clips pédagogiques "PAROLES D'EXPERTES" dans lesquels des expertes expliquent certaines notions complexes et/ou scientifiques liées aux violences sexistes et sexuelles faites aux femmes

La différence entre conflit et violences au sein du couple

Les mécanismes des violences au sein du couple

Que se passe-t-il pour la victime au moment de l'agression et après ? : les impacts du stress aigu et du stress chronique

Les conséquences psycho-traumatiques des violences : la sidération, la dissociation, la mémoire traumatique

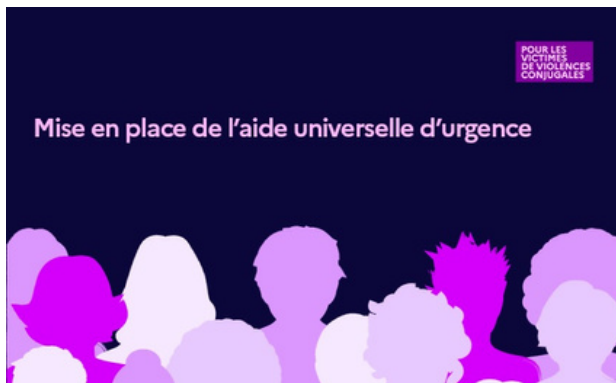
L'impact des violences au sein du couple sur les enfants

Pour retrouver ces vidéos

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/je-suis-professionnel/les-paroles-d-expertes>

ACTUALITÉ DE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

MISE EN PLACE DE L'AIDE D'URGENCE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES



L'aide d'urgence permet à la victime de violences conjugales de faire face aux dépenses immédiates en cas de mise à l'abri ou de séparation, en attendant de trouver des solutions durables (accès aux aides et à un accompagnement social pour sortir de la situation de violence), réexamen de ses droits à prestations sociales pour prendre en compte sa situation de séparation)

Prévue par la loi du 28 février 2023, elle est disponible dès le 1er décembre 2023.

Toutes les personnes peuvent en bénéficier (femmes, hommes, avec ou sans enfant) :

- victimes de violences conjugales qui souhaitent se séparer ou qui sont en cours de séparation
- résidant en France et en situation régulière sur le territoire français, quel que soit le titre de séjour (sauf visa de tourisme)
- quelles que soient leurs conditions de ressources.

Comment en faire la demande ?

La demande est faite par la victime auprès de la **CAF ou de la MSA :**

- en ligne sur caf.fr en remplissant un formulaire téléchargeable ou sur msa.fr via une demande en ligne ou sur place
- ou par voie postale, en remplissant ce même formulaire

La victime doit joindre au formulaire de demande un document de moins de 12 mois qui atteste de la situation de violences : ordonnance de protection, dépôt de plainte ou signalement adressé au procureur de la République.

L'aide est versée :

- en une seule fois par la caisse d'allocations familiales ou la mutualité sociale agricole de rattachement (CAF ou MSA)
- Dans un délai de 3 à 5 jours ouvrés à compter de la réception de la demande complète
- Sous forme d'une aide non remboursable ou d'un prêt sans intérêt selon les ressources et le nombre d'enfants de moins de 21 ans à la charge du demandeur le mois précédant la demande

Quel est son montant ?

Le montant de cette aide est de 240 € minimum et varie en fonction des ressources et du nombre d'enfants de moins de 21 ans à la charge du demandeur

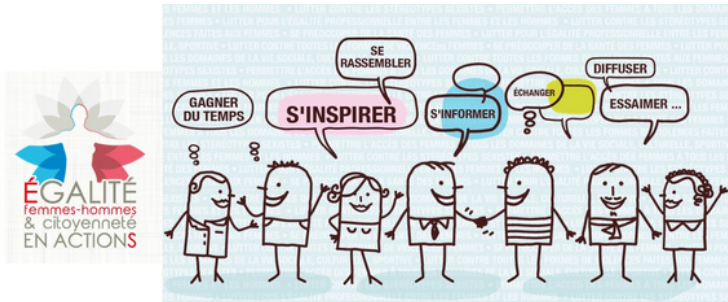
Par exemple : une personne avec trois enfants à charge de moins de 21 ans et dont les ressources sont inférieures ou égales à la moitié du SMIC net (soit 690 € par mois) touchera une aide de 1337 €.

- La Caf ou la MSA indiquera le montant et la nature de l'aide (prêt ou aide non remboursable) une fois la demande effectuée. Un simulateur de calcul est à disposition sur les sites caf.fr et msa.fr

Cette aide n'est pas soumise à des conditions de ressources mais son montant sera modulé en fonction des ressources et du nombre d'enfants de moins de 21 ans à la charge du demandeur, le mois précédant la demande.

SE DOCUMENTER – S'INFORMER – SENSIBILISER

Plateforme EFHCA



Vous êtes mobilisés pour favoriser l'égalité hommes/femmes.

Vous souhaitez mettre en place des actions ou cherchez des idées d'actions pour promouvoir la culture de l'égalité ?

Vous avez mis en place des actions et souhaitez les partager ?

La plateforme

<https://www.efhca.com>

est là pour vous

EGALITEQUE

Mise à votre disposition par le Centre Hubertine Auclert

L'Égalithèque est une banque de donnée unique en France recensant plus de 3500 guides, expositions, ouvrages, affiches, vidéos, spectacles vivants, diaporama, formations, quiz, etc. sur l'égalité femmes-hommes.

Tout est gratuit et à votre disposition ici :

<https://m.centre-hubertine-auclert.fr/egalitheque>

Pour toutes remarques, contributions, projets à partager :

ddetspp-ddfe@allier.gouv.fr

Conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection des données personnelles, vous pouvez à tout moment demander à être retiré(e) de la liste d'envoi de la présente Newsletter.

Pour cela, adressez votre demande à l'adresse de contact : ddetspp-ddfe@allier.gouv.fr

CONTACTS UTILES

**VIOLENCES FEMMES INFO
3919**



17

**Appeler Police
Secours**

3919

**Appeler Violence
femme info**

**NUMÉRO D'ÉCOUTE NATIONAL ANONYME
ET GRATUIT DESTINÉ AUX
FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES, À LEUR
ENTOURAGE, AUX PROFESSIONNELS
CONCERNÉS.**



**Signaler une
violence en ligne**

**PLATEFORME DE SIGNALEMENT
EN LIGNE :**

[HTTPS://WWW.SERVICE-PUBLIC.FR/CMI](https://www.service-public.fr/cmi)